**33ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 mai 2019)**

**Dominique**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 9 mai 2019 (matin)

Merci Monsieur le Président

Je remercie la délégation dominicaine pour la présentation de son rapport.

La situation des droits de l’Homme en Dominique est satisfaisante. Des progrès restent cependant encore à accomplir pour faire progresser et consolider la protection des droits de l’Homme dans plusieurs domaines.

La France adresse les recommandations suivantes à la Dominique :

* abolir la peine de mort et, dans l’immédiat, instaurer un moratoire ;
* ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* renforcer l’action de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ;
* renforcer les politiques visant à lutter contre les discriminations affectant notamment les enfants kalinagos en milieu scolaire hors du territoire réservé aux personnes appartenant à cette minorité ;
* dépénaliser les relations homosexuelles et lutter contre les discriminations affectant les personnes LGBTI.